brossard

communiqué

Pour diffusion immédiate

Chapelle ardente au centre socioculturel - Samedi 28 août

La population est invitée à rendre un dernier hommage à M. Alphonse Lepage

Brossard, 23 août 2021 – À la suite du décès de M. Alphonse Lepage, la Ville de Brossard, en collaboration avec sa famille, annonce qu'il y aura la tenue d'une chapelle ardente au centre socioculturel du même nom. Les Brossardoises et les Brossardois sont ainsi invités à rendre un dernier hommage à celui qui fut le troisième maire de Brossard de 1978 à 1982.

Chapelle ardente – Samedi 28 août de 9 h à 11 h
Les citoyennes et citoyens pourront se rendre au centre socioculturel, situé au 7905, avenue San Francisco, ce samedi 28 août, entre 9 h et 11 h. Il sera aussi possible d'écrire un message personnalisé dans le livre d'or de la Ville.

Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur, le port du masque est obligatoire à l'intérieur en tout temps. De plus, l'événement se conformera à la norme de capacité restreinte à l'intérieur des bâtiments.

Funérailles privées
Les funérailles de M. Lepage auront lieu au centre communautaire La Résurrection à 14 h 30. La cérémonie de nature privée se tiendra en présence des membres de la famille du défunt et d'amis uniquement, étant donné le nombre de places limitées en lien avec les normes sanitaires en vigueur.

Au lieu de fleurs, les citoyennes et citoyens qui désirent poser un geste en hommage à M. Lepage sont invités à faire un don commémoratif auprès de la Fondation Alphonse-Lepage.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311